

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 18: Faire patrimoine

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BUREAUX D'ÉTUDE TRÈS SATISFAITS

L'enquête de juillet réalisée pour la **sia** par l'Institut de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) montre que la satisfaction générale s'est encore accrue au cours du deuxième trimestre 2007 dans la branche des études pour la construction.

La branche a certainement profité de la forte accroissement des permis de construire délivrés en début d'année et des importantes prestations préliminai-

res fournies qui s'y rattachent. Le fort avancement des chantiers à la faveur d'un hiver doux a sans doute débouché au premier trimestre sur des disponibilités à combler par de nouveaux mandats, une hypothèse confirmée par des carnets de commande une nouvelle fois en hausse. Il en va de même pour les affaires acquises qui correspondent à des réserves de travail de quelque 8,5 mois, un chiffre qui – même confronté aux statistiques sur plusieurs années – demeure très élevé.

Comme cela ressort déjà des enquêtes précédentes, les bureaux de plus grande taille profitent davantage de la bonne conjoncture que les moyens et petits bureaux, actifs surtout dans la construction de logements : bien que la marche de leurs affaires ait aussi continué à s'améliorer, des diminutions de la valeur des mandats se profilent.

Nonobstant cette bonne situation, les bureaux semblent devenus plus prudents dans leurs perspectives : le nombre d'entreprises qui pronostiquent une amélioration de leurs affaires est plus faible qu'il y a trois mois. Cela est corroboré par la relative accalmie conjoncturelle qui paraît se dessiner pour les six mois à venir. L'engagement de nouveaux collaborateurs ne s'en trouve toutefois pas freiné et les montants d'honoraires devraient se maintenir.

Bureaux d'architectes

Concernant la situation actuelle de leurs affaires et malgré une croissance modérée des carnets de commande, les architectes font état de plus de retenue que les ingénieurs. La moitié des bureaux d'architecture fait état d'une augmentation des mandats, alors que moins de 10% annoncent un recul. Cela pourrait à nouveau accélérer un peu la croissance des prestations, après le léger fléchissement du deuxième trimestre. Pour la valeur des mandats, les constructions industrielles et commerciales maintiennent leur avance sur le secteur résidentiel. Les ouvrages commandés par les pouvoirs publics n'affichent quant à eux aucune tendance discernable.

Si quelque trois quarts des bureaux d'architecture n'envisagent pas de modification de leurs effectifs, une nette majorité du quart restant s'apprête à engager, ce qui peut s'expliquer par des carnets de commande comparativement bien garnis.

Evaluation de la conjoncture – fin juin 2007
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	en hausse en%	aucune variation en%	en baisse en%
Ensemble de la Suisse	53 (46)	43 (45)	5 (7)
– Architectes	50 (48)	43 (47)	7 (9)
– Ingénieurs	54 (52)	37 (43)	3 (5)
Plateau Est et Zurich	59 (44)	44 (48)	4 (5)
Plateau Ouest et Berne	51 (51)	41 (36)	5 (8)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	55 (52)	46 (39)	4 (14)
Suisse orientale et Saint-Gall	50 (12)	70 (64)	4 (9)
Tessin	11 (32)	48 (65)	19 (24)
Suisse romande	48 (35)	48 (59)	3 (2)
Suisse centrale	50 (48)	59 (45)	2 (7)

Perspectives d'emploi d'ici fin septembre 2007
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	en hausse en%	aucune variation en%	en baisse en%
Ensemble de la Suisse	25 (21)	70 (72)	6 (7)
– Architectes	19 (19)	75 (73)	8 (8)
– Ingénieurs	29 (23)	66 (72)	5 (7)
Plateau Est et Zurich	21 (21)	74 (72)	7 (9)
Plateau Ouest et Berne	24 (27)	71 (65)	8 (8)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	38 (32)	61 (68)	0 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	10 (19)	89 (74)	7 (7)
Tessin	4 (7)	76 (66)	27 (19)
Suisse romande	32 (24)	65 (72)	4 (5)
Suisse centrale	18 (6)	69 (79)	14 (10)

Conjoncture – estimation d'ici fin décembre 2007
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	en hausse en%	aucune variation en%	en baisse en%
Ensemble de la Suisse	13 (17)	80 (77)	7 (6)
– Architectes	18 (23)	74 (69)	8 (8)
– Ingénieurs	10 (13)	84 (83)	6 (4)
Plateau Est et Zurich	12 (19)	80 (76)	8 (5)
Plateau Ouest et Berne	9 (18)	86 (72)	5 (10)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	14 (21)	84 (77)	2 (1)
Suisse orientale et Saint-Gall	18 (31)	81 (67)	1 (2)
Tessin	9 (21)	65 (56)	26 (24)
Suisse romande	23 (19)	75 (77)	2 (4)
Suisse centrale	16 (13)	70 (74)	14 (14)

Bureaux d'ingénieurs

Les affaires des ingénieurs affichent une belle santé. Plus de la moitié des bureaux se réjouissent de la croissance de leurs affaires, quelques rares firmes ayant une opinion contraire. On observe une augmentation fulgurante des mandats acquis alors que le modeste arrêt de croissance, enregistré momentanément pour les prestations fournies, semble surmonté. Il en va de même des commandes prévues.

Pour la valeur des mandats, le moteur de la croissance se situe dans les ouvrages industrielles et commerciaux, le logement et les équipements publics étant un peu à la traîne. La situation actuelle est encore plus réjouissante pour les professionnels des installations du bâtiment, ce qui pourrait être lié à la pression soutenue en faveur du remplacement d'équipements obsolètes par des solutions énergétiquement plus efficaces.

Signes de confiance

Bien qu'ils perdent un peu de leur exubérance, les pronostics pour l'évolution future sont réjouissants. Et le nombre de bureaux qui envisagent de recruter des collaborateurs supplémentaires a une nouvelle fois augmenté.

(kof/sia)

UE ET NORMES SIA

Les normes SIA sont élaborées et mises à jour par un millier d'experts réunis dans quelques 180 commissions. Une des tâches essentielles des commissions de suivi consiste à observer les changements de la normalisation européenne, pour les intégrer aux révisions.

Règles de reprise

La reprise des normes européennes tient à deux types d'obligations juridiques : la **sia** est liée au Comité européen de normalisation (CEN) et la Suisse s'est engagée à démanteler les obstacles techniques au commerce. On note un accroissement des contraintes liées au « devoir de restriction », en vertu duquel les membres du CEN s'engagent à ne pas intervenir dans des domaines qui font déjà l'objet d'une normalisation européenne. De plus, l'organisation mondiale du commerce (OMC) impose aux États membres de « geler » les nouvelles lois ou normes durant un certain temps, afin de permettre aux autres de formuler d'éventuelles oppositions.

Les règlements du CEN permettent de concrétiser la reprise d'une norme par une déclaration de reconnaissance formelle (publiée dans un organe officiel ou un document de recon-

naissance *ad hoc*) ou en publiant une norme identique, qui doit obligatoirement inclure une préface nationale et peut être assortie d'annexes. La **sia** a décidé de publier les normes dont elle se voit confier la responsabilité en leur adjoignant une page de couverture et une préface. Une annexe nationale n'est que rarement publiée.

Les éléments nationaux ne peuvent contenir de déviations à la norme. Il s'agit en général d'explications des pratiques de normalisation en Suisse et, dans certains cas, la norme européenne prescrit même certaines classes ou paramètres précis pour les applications nationales. La **sia** élaboré en principe une préface standard, qui peut être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances.

Suivi des normes européennes

Au début de la normalisation européenne, la **sia** a tenté de constituer des « comités miroirs » pour chaque domaine. Occupés par des « normes produits », un grand nombre de ces comités n'a montré qu'un intérêt relatif pour l'ensemble des normes. La **sia** s'efforce donc d'intégrer la fonction des comités miroirs à celle des commissions, ce qui n'est possible que dans les domaines normalisés au plan national.



**PRÉCONTRAINTE POUR
PAROIS MOULÉES ET USAGES
SPÉCIAUX**



MONUMENTS HISTORIQUES

TIRANTS D'ANCRAGE

Moudon - Zürich - Bellinzona

www.freyssinet.ch

**travaux de forage
travaux de battage**

fondations

**enceintes
de fouilles**

**rabattements
de la nappe**

RISI

**les travaux spéciaux
de génie civil**

041 766 99 99 www.risi-ag.ch

Domaines clés

Dans beaucoup de thèmes traditionnels, l'intérêt pour la normalisation au niveau européen s'est émoussé pour diverses raisons (pas de nouvelles normes, tâches de suivi uniquement, trop d'intervenants). Quant aux nouveaux thèmes, nombre d'entre eux sont excessivement politisés – durabilité et questions énergétiques notamment – ou alors la **sia** manque d'experts en la matière, comme c'est le cas pour le Facility Management et la sécurité urbaine. S'y ajoute le fait qu'une collaboration active à la normalisation européenne exige des moyens non négligeables. Tout cela a contribué à privilégier un réel engagement dans certains domaines clés, dont les Eurocodes et les Energycodes, tandis que le reste de la normalisation européenne est suivi de manière plutôt passive.

Politique de reprise modulée

En principe, aucun tri n'est opéré et toutes les normes européennes reprises le sont sur un pied d'égalité, même si un traitement différencié leur est réservé. Elles sont toutes pourvues d'une préface standard. Il ne leur est pas fait de publicité spécifique, si bien qu'elles sont peu achetées et la connaissance de leur existence reste marginale. Si des prescriptions européennes influent sur les normes nationales (nouvelles définitions ou valeurs limites), la commission s'en préoccupe et les éléments nationaux sont revus pour être éventuellement adaptés, tandis que les nouvelles modalités d'application sont annoncées dans des articles. Dans certains cas, il arrive enfin qu'une norme européenne remplace une norme nationale ou que son importance intrinsèque justifie une large diffusion. Elle est alors incluse dans l'abonnement aux normes et livrée à tous les récipiendaires.

Vue d'ensemble préservée

Cette politique de reprise différenciée a pour but de préserver la compacité et la vue d'ensemble du recueil des normes SIA, malgré le foisonnement des normes européennes. Au final, quelque quinze normes européennes viennent en effet s'ajouter à une norme nationale. A noter que ces normes ne sont qu'exceptionnellement vendues par la **sia**.

Dr Markus Gehri,
responsable Normes et règlements SIA

« NOUVEAUX HORIZONS - IDÉES BOIS À BERNE

Lancée il y a trois ans, la distinction «Nouveaux horizons – Pool d'idées bois 21» visait à mettre en évidence des nouveautés tirées du bois. Le succès fut au rendez-vous puisqu'au total 347 dossiers ont été soumis au jury qui a désigné 27 travaux pour des distinctions, accessits et prix d'encouragement.

Du 28 septembre au 21 octobre 2007, les résultats des trois éditions seront présentés à Berne. Cette exposition comprendra notamment une importante iconographie, des maquettes et des présentations vidéo. Issus d'un large éventail de disciplines – architecture et construction, design, ingénierie, technique et recherche – les 27 projets lauréats ont en outre fait l'objet d'une publication, sous la forme d'une brochure qui sera disponible gratuitement dans le cadre de l'exposition.

Charles von Büren, RP/Communication SIA

«Nouveaux horizons – Idées bois»

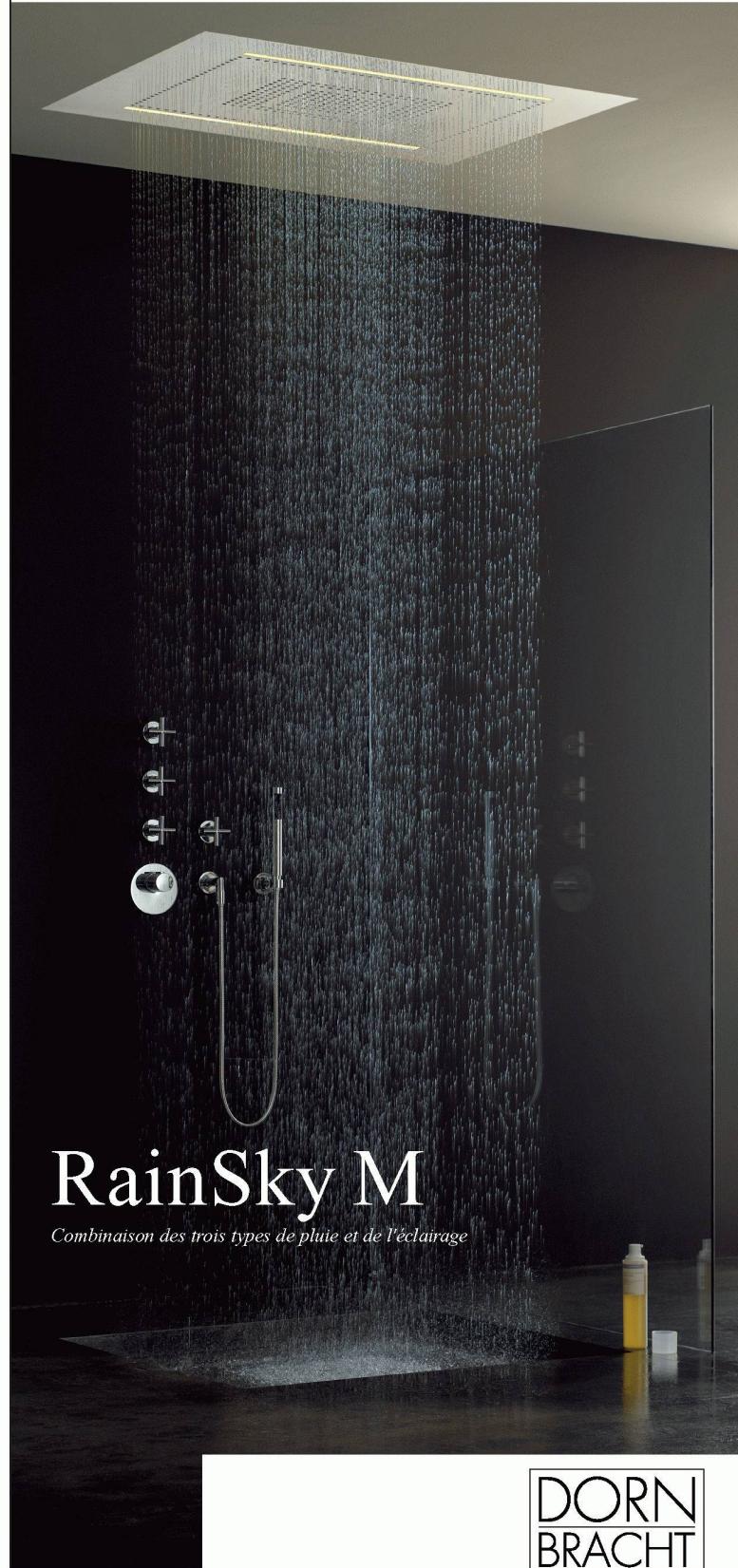
Exposition des concours 2005 / 2006 / 2007, du 28 septembre au 21 octobre 2007, Kornhausforum, Kornhausplatz 18, CH – 3000 Berne 7. Entrée libre.

Heures d'ouverture : mardi à vendredi de 10 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 17 h. Lundi fermé.

Remise des prix 2007 : 27 septembre, 17 h 30

Inauguration et apéritif : 27 septembre, 18 h

Mardi 2 octobre, 19 h : présentation des travaux par trois auteurs.



RainSky M

Combinaison des trois types de pluie et de l'éclairage

**DORN
BRACHT**

the SPIRIT of WATER

La pluie, presqu'aussi agréable que dans la nature. En effet, RAIN SKY M dispense toujours exactement la qualité de pluie souhaitée : au saut du lit, une abondante ondée vivifiante et le soir, une légère averse relaxante. La douche de tête, la douche de corps et le rideau de pluie peuvent être utilisés séparément ou ensemble et deux barrettes lumineuses intégrées assurent un éclairage agréable. RAIN SKY M a été conçu par Sieger Design.

Aloys F. Dornbracht GmbH & Co. KG, Köbbingser Mühle 6, D-58640 Iserlohn. Pour recevoir le prospectus BALANCE MODULES présentant tous modèles RAIN SKY, contactez directement : Sadorex Handels AG, case postale, CH-4616 Kappel SO, tél. 062-787 20 30, fax 062-787 20 40. Exposition : Letziweg 9, CH-4663 Aarburg. courriel : sadorex@sadorex.ch www.sadorex.ch www.dornbracht.com